

SOULÈVEMENT CONTRE LE RÉGIME ESPAGNOL (1555-1585)



A deuxième moitié du XVI^e siècle marque un tournant de l'histoire des Pays-Bas. Unis d'abord dans une commune résistance au régime espagnol, ils se sont brisés au moment où ils allaient constituer un État fédéral indépendant. La puissance militaire de l'Espagne, d'une part, les dissensions religieuses, de l'autre, ont empêché le maintien de leur union et provoqué la séparation des principautés septentrionales, qui formèrent la florissante République des Provinces-Unies.

Charles-Quint avait déjà inauguré la politique espagnole en traitant les Pays-Bas en « possession » éloignée de l'Espagne. Philippe II suivit les traditions de son père, mais en les accentuant : il fut essentiellement un roi espagnol, sacrifiant les intérêts des provinces bourguignonnes à ceux de sa monarchie ibérique. Pendant son séjour à Bruxelles, au début de son règne, il s'isola au milieu de son entourage castillan, ne communiquant guère avec les seigneurs appelés au Conseil d'État, comme Orange et Egmont, et bientôt il prit des mesures pour appliquer rigoureusement les placards contre les hérétiques ; en outre, il permit bientôt à la Compagnie de Jésus de s'établir dans les Pays-Bas, malgré la défiance qu'elle inspirait. Il se rendit impopulaire en témoignant sa sympathie pour les soldats espagnols, qui, par leur orgueil et leur insolence, se faisaient détester autant qu'ils étaient craints pour leur bravoure.

Déjà accablées d'impôts sous Charles-Quint, nos provinces furent invitées à en fournir de nouveaux pour parer au déficit croissant et aux

dépenses militaires occasionnées par la guerre contre la France. Lorsque, en 1557, Philippe II fut acculé à la banqueroute en Espagne, il réclama des Pays-Bas de nouveaux sacrifices. Les États généraux firent entendre à cette occasion des plaintes assez vives et émirent le vœu de voir confier la garde des forteresses à des nobles du pays et composer les deux tiers des troupes de soldats indigènes. Lorsque Philippe II quitta le pays (25 août 1559), ils réclamèrent, en termes respectueux, le renvoi de la gendarmerie étrangère que le souverain avait maintenue malgré la conclusion de la paix avec la France, et de faire administrer les affaires par des nationaux. Irrité, Philippe II se résigna pourtant à promettre le rappel des troupes espagnoles, mais il tarda à l'ordonner.

L'absence du roi augmenta la tension qui s'était produite entre lui et ses sujets des Pays-Bas. De plus il faussa leurs institutions traditionnelles en forçant la gouvernante, Marguerite de Parme, à s'en rapporter, pour toutes les questions principales, à l'avis d'une *consulta*, formée de Granvelle, évêque d'Arras, Viglius et Berlaymont, servilement dévoués au souverain.

Soutenus au début par presque toute la noblesse, le prince d'Orange, gouverneur de Hollande et de Zélande, et le comte d'Egmont, gouverneur de Flandre et d'Artois, se posèrent ouvertement en défenseurs du pays, à la cause duquel ils associèrent la leur. Ils formulèrent un programme politique anti-espagnol et anti-absolutiste et sapèrent peu à peu l'autorité de Granvelle. Élevés, comme la plupart des nobles, par des humanistes, ils ne partageaient pas la haine de Philippe II contre les hérétiques, surtout le prince d'Orange, fils de luthérien, mais élevé à la cour de Charles-Quint dans la religion catholique. Ils réclamèrent d'abord le renvoi des troupes espagnoles et provoquèrent à ce sujet une vive agitation. Philippe II n'exécuta sa promesse qu'au début de 1561. Mais la création de nombreux évêchés nouveaux amena un conflit encore plus grave ; leurs titulaires furent de véritables instruments entre les mains du roi.

Granvelle, devenu cardinal, fut rendu responsable de toutes les mesures prises, et bientôt le Conseil d'État envoya auprès de Philippe II le baron de Montigny pour lui exposer les périls de la situation. Ce fut en vain. Cependant Granvelle perdit la confiance de

la gouvernante, qui s'imaginait que le cardinal intriguait contre elle auprès de Philippe II. Quelque temps après, Orange, Egmont et Hornes adressaient au roi un véritable réquisitoire contre Granvelle. Marguerite se décida alors à demander en secret son départ. Quelques semaines après, il partait « en congé » ; il ne devait plus revenir.

Le départ de Granvelle coïncide avec l'apparition de symptômes révolutionnaires par suite des progrès du calvinisme. Dès avant 1543, il s'était répandu aux alentours de Lille et de Tournai, à Valenciennes, puis dans les ports de Hollande et de Zélande, grâce aux rapports nombreux qu'ils entretenaient avec l'Angleterre. Anvers forma un foyer calviniste bientôt intense, qui servit de centre de ralliement aux communautés flamandes et wallonnes. Le calvinisme s'infiltra dans les rangs de la noblesse et de la classe marchande, mais recruta surtout des adeptes parmi les pauvres gens et les ouvriers, qui se convertirent dans l'espoir d'améliorer leur sort.

Malgré les recommandations de Philippe II, les magistrats n'osèrent sévir contre des milliers de calvinistes : la répression de l'hérésie se heurta à une résistance déclarée. A Valenciennes, la foule délivra deux hérétiques condamnés au bûcher (1562). Cependant les troupes envoyées par la gouvernante vinrent empêcher les prêches et disperser les réformés, qui durent se cacher ou émigrer. Voyant les désastres provoqués par l'application des placards, Orange, Egmont et Hornes inclinèrent à un adoucissement de la répression, et la majorité des catholiques partagèrent leur manière de voir.

Le Conseil d'État envoya le comte d'Egmont auprès de Philippe II pour lui proposer, non seulement de modifier les placards, mais de réformer le régime politique en accordant un rôle plus important au Conseil d'État lui-même et aux États généraux. Mais le vainqueur de Saint-Quentin n'obtint pas la moindre concession ; le roi déclara même dans ses lettres qu'il préférerait perdre cent mille vies plutôt que de céder sur la question religieuse. Bientôt le pays est inondé de pamphlets contre le roi et son gouvernement, où l'on réclame la liberté du culte pour les réformés. D'autre part, la crise industrielle et la cherté excessive des vivres qui caractérisa l'année 1566 portèrent à son comble le mécontentement populaire.

Les calvinistes des Pays-Bas suivirent le programme des Hugue-

nots français et formèrent dès 1565 un parti actif et énergique avec des hommes tels que Jean de Marnix et son frère Philippe, le fougueux polémiste, qui écrivit plus tard le *Tableau des différends de la religion* et le *Bijencorf*. Dès 1565, des conciliabules tenus à Spa aboutissent à un « compromis ». Sur les conseils d'Orange, les ligueurs allèrent présenter à la régente une pétition contre les placards. Le soir du jour de la réception, ils se réunirent à un banquet où retentit pour la première fois le cri de « Vive le gueux ! ».

Le succès des Gueux fit croire aux calvinistes que leur religion serait tolérée à l'avenir, et le calvinisme, déclarant combattre à la fois la « tyrannie espagnole » et « l'idolâtrie romaine », gagna presque toutes les provinces. Orange, Egmont et Hornes, entraînés par le courant révolutionnaire, laissèrent le Compromis accepter l'offre des marchands calvinistes de louer des mercenaires afin d'opposer la force à la force.

Tout à coup surgissent des bandes d'iconoclastes dans la région industrielle du sud de la Flandre (août 1566) ; le mouvement se propage rapidement jusqu'en Frise. L'explosion de ces troubles fut si soudaine que nulle part les autorités ne purent les empêcher. Les seigneurs catholiques qui faisaient encore partie du Compromis s'en retirèrent, tandis qu'Orange se préparait à rompre définitivement avec la « tyrannie espagnole ». Lorsque Marguerite exigea des fonctionnaires un nouveau serment de « fidélité absolue » au souverain, Egmont se soumit à cet ordre, alors qu'Orange et Hornes refusèrent. Désormais la gouvernante, voyant s'opérer un revirement en faveur des catholiques par suite des exigences des calvinistes, revint sur les concessions qu'on lui a arrachées. Grâce à des régiments levés en Allemagne, elle fait expulser les pasteurs. Tournai et Valenciennes même tombent au pouvoir des troupes gouvernementales. Orange va se mettre en sûreté dans le comté de Nassau, tandis que de nombreux hérétiques émigrent. Les Pays-Bas étaient pour ainsi dire pacifiés au moment où arrivèrent les troupes espagnoles, que le roi avait confiées au duc d'Albe, pour y venger les outrages faits à la religion catholique (août 1567). Celui-ci était décidé à « faire aux rebelles du roi, son maître, tout le mal qui serait en son pouvoir ». Par ses promesses et ses flatteries, il parvint à retenir Egmont et Hornes dans le pays et les fit

traîtreusement arrêter. Il institua alors un tribunal extraordinaire pour juger les procès relatifs au soulèvement. Ce conseil, dit des troubles, et baptisé par le peuple du nom de Tribunal de Sang, ne fit que prononcer les sentences dictées par le duc lui-même ou ses créatures.

Après le départ de Marguerite de Parme, le duc d'Albe, gouverneur général, appliqua dans toute sa rigueur le programme qu'il avait concerté avec son maître. Il construisit à Anvers une citadelle pour tenir en respect la grande cité commerciale, fait emmener en Espagne le comte de Buren, fils du prince d'Orange, en dépit des protestations de l'université de Louvain, dont il viole ainsi les privilèges, ordonne l'arrestation et la condamnation sommaire de centaines de personnes pour crime de lèse-majesté, interdit l'émigration, résultat de ces mesures tyranniques, et opère des confiscations en masse. Egmont et Hornes furent déclarés coupables de haute trahison et condamnés à mort, bien que, comme membres de l'ordre de la Toison d'Or, ils ne fussent justiciables que de cet ordre. Ils furent décapités sur la Grand'place de Bruxelles (5 juin 1568). Le baron de Montigny, frère du comte de Hornes, fut arrêté en Espagne et condamné à mort par ordre du duc d'Albe ; il fut étranglé en secret, et ce drame, habilement dissimulé, resta ignoré jusqu'aux découvertes historiques de nos jours.

Le prince d'Orange, qui avait recruté une armée en Allemagne, échoua devant l'habile stratégie du duc d'Albe et la vaillance et la solidité des régiments espagnols. Louis de Nassau, frère d'Orange, après avoir remporté une victoire en Frise, à Heyligerlee, essuya une terrible défaite à Jemmingen. Pour glorifier son succès, le duc fit ériger dans la citadelle d'Anvers un monument surmonté de sa propre statue en bronze, qui le représentait domptant la rébellion.

Les provinces pacifiées, il résolut d'en tirer immédiatement toutes les ressources possibles au profit de l'Espagne, qui souffrait plus que jamais de la pénurie de son trésor. Il voulut introduire le système d'impôts en vigueur dans ce pays : le centième denier de tous les biens, meubles et immeubles, le vingtième sur la vente des immeubles et le dixième sur celle des biens meubles, ces deux derniers à la charge du vendeur. Il aggrava ainsi la crise économique déjà si aiguë qu'avait provoquée son régime de terreur. C'est à ce moment que Philippe II enjoignit au duc d'Albe de proclamer un pardon

général. Le gouverneur le fit à regret et excepta de l'amnistie tous ceux qui avaient offensé le roi ou la religion (1570). Il obtint bientôt son rappel, mais, comme il se préparait à partir en 1572, une formidable révolte éclata, qui l'obligea à rester.

Les mesures fiscales de l'implacable duc atteignaient les Pays-Bas dans leur principale source vitale, le commerce. Elles provoquèrent une vive agitation, notamment à Bruxelles, où les marchands fermèrent leurs boutiques ; le duc envoya des soldats espagnols pour les obliger à les ouvrir. Dans plusieurs provinces se produisit une forte émigration vers le pays de Liège et l'Allemagne. Soudain on apprend la prise de La Brielle par les Gueux de mer (1^{er} avril 1572), et ce coup de main est le prélude d'un soulèvement général dans le Nord. Une foule d'émigrés rentrèrent, et le prince d'Orange profita de l'infériorité maritime des Espagnols, impuissants contre les Gueux de mer, qui occupèrent peu à peu les estuaires des fleuves.

Dans le sud du pays, Mons fut surpris par Louis de Nassau, et plusieurs villes brabançonnnes et flamandes occupées au nom du prince d'Orange. Déconcerté par la soudaineté de la révolte, le duc d'Albe ne put reprendre Mons qu'au bout de quatre mois, après la Saint-Barthélemy (24 août 1572), qui priva les insurgés des Pays-Bas du secours des Huguenots. La seconde campagne d'Orange échoua alors aussi piteusement que la première. La répression fut terrible : Malines et d'autres villes furent livrées à la « curée » de la soldatesque espagnole. Mais la Hollande, approvisionnée facilement par la mer et les fleuves, favorisée sous main par la reine d'Angleterre, Élisabeth, tint tête aux Espagnols. Découragé par ses échecs, miné par la maladie, le gouverneur obtint enfin son rappel.

Son successeur, don Louis de Requesens, se trouva devant une tâche complexe. Après avoir défait l'armée des comtes Louis et Henri de Nassau près de Nimègue dans la bruyère de Mook (1574), et mené avec vigueur le siège de Leide, il réunit les États généraux pour leur demander des ressources pécuniaires. Mais, ne voulant accorder aucune concession, notamment l'éloignement des troupes étrangères, il n'obtint rien. En outre, l'insurrection fit bientôt de nouveaux progrès : l'armée espagnole qui bloquait Leiden fut surprise par les eaux à la suite de la rupture volontaire des digues voisines

et dut lever le siège de cette ville (octobre 1574). Une partie de la Zélande tomba bien au pouvoir des Espagnols, mais Requesens mourut inopinément. Les États généraux négocièrent alors avec les provinces insurgées l'acte fameux connu sous le nom de Pacification de Gand : ils décidèrent le renvoi des soldats espagnols, qui avaient saccagé entre autres Anvers, ainsi que la suppression des ordonnances criminelles du duc d'Albe et des édits relatifs au fait de l'hérésie ; les États généraux devaient être convoqués pour mettre ordre aux affaires du pays et statuer définitivement sur l'exercice de la religion ; dans les provinces de Hollande et de Zélande, le culte réformé restait seul autorisé dans l'intervalle (8 novembre 1576).

Le successeur de Requesens, don Juan, manifesta au début des intentions bienveillantes et négocia même avec les provinces rebelles, mais celles-ci, renseignées sur ses intentions par des lettres interceptées, montrèrent une grande défiance, et lorsque le gouverneur apprit que des gens soudoyés par le prince d'Orange voulaient s'emparer de sa personne, il se retira à Namur. Avec sa garde allemande il s'empare par surprise de la citadelle et rappelle aussitôt les tercios qui ont quitté le pays. De leur côté, les États parvinrent, en soudoyant une partie des compagnies de Wallons établies au château d'Anvers, à se rendre maître de cette place, la plus importante du pays. Ils appelèrent à Bruxelles le prince d'Orange, stadhouder de Hollande et de Zélande (1572), qui fit son entrée dans la capitale brabançonne, le 23 septembre 1577, au milieu d'un grand enthousiasme et devint *ruwaert* de Brabant. Ils déclarèrent ensuite don Juan ennemi de la patrie et offrirent le gouvernement au frère de l'empereur Rodolphe II, l'archiduc Mathias, qui reçut comme lieutenant le prince d'Orange. Don Juan remporta sur l'armée des États une victoire à Gembloux (1578), mais fut défait à Rijmenam, faute de secours, et succomba bientôt aux souffrances physiques et morales qui l'accablaient.

Son successeur, Alexandre Farnèse, profita des dissensions très graves qui surgirent entre catholiques et protestants. Guillaume d'Orange préconisa une « paix de religion », impliquant le libre exercice des cultes, mais il ne parvint pas à la faire respecter. Les provinces d'Artois et de Hainaut, ainsi que les villes de Lille, Douai et Orchies formèrent la confédération d'Arras pour le maintien de la

religion catholique romaine et de l'obéissance au roi (1579). Quelques jours après, les provinces protestantes de Hollande, Zélande, Gueldre, Frise et Overysel, Groningue et Utrecht concluaient une union à Utrecht, qui prépara, avec celle d'Arras, la scission entre le Nord et le Midi.

Bientôt les provinces wallonnes se réconcilièrent définitivement avec le roi. C'est alors que, sous l'inspiration d'Orange, les États généraux offrirent la souveraineté au duc d'Anjou, frère de Henri III (1580). De son côté, Philippe II promulgua contre Orange un édit de proscription : il promet 25.000 écus et des lettres d'anoblissement à celui qui le livrerait mort ou vif. Le prince répondit à cet édit par un manifeste (*Apologie*), dans lequel il se faisait, en termes véhéments, l'accusateur du roi d'Espagne. Les États généraux réunis à La Haye proclamèrent la déchéance de Philippe II et reconnurent le prince d'Orange comme comte de Hollande et Zélande.

L'incapable Mathias offrit bientôt sa démission et, en février 1582, le duc d'Anjou, accueilli avec enthousiasme à Anvers, recevait le titre de duc de Brabant ; il fut ensuite inauguré à Gand comme comte de Flandre. Mécontent des restrictions apportées à son autorité, il tenta de s'emparer d'Anvers, mais les bourgeois de cette ville l'en empêchèrent. Il se retira alors avec ses troupes, enlevant ainsi aux Pays-Bas l'appui de la France (1584). La même année, périt le chef de la révolution. Guillaume d'Orange, qui avait déjà été plusieurs fois l'objet d'attentats de la part de catholiques, fut tué dans sa maison à Delft par Balthasar Gérard. Avec le Taciturne disparaissait le principal soutien des révoltés, leur chef politique, qui, cherchant à établir un terrain de conciliation en matière de foi par la paix de religion, visa par dessus tout à affranchir les Pays-Bas du joug de l'Espagne ; il ne put que préparer la libération des provinces septentrionales, qui se défendirent plus vigoureusement à mesure que le Midi retombait sous la souveraineté du roi.

Dès le mois de septembre 1584, après la capitulation de Gand, Farnèse est maître de toute la Flandre ; en mars 1585, il s'empare de Bruxelles, quelque temps après de Malines, et, le 17 août 1585, réduit par la famine Anvers, boulevard des provinces méridionales, défendu énergiquement par Marnix de Sainte-Aldegonde.

ALBUM HISTORIQUE

DE LA

BELGIQUE

PAR

H. VANDER LINDEN ET

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

H. OBREEN

DOCTEUR EN SCIENCES HISTORIQUES

AVEC UNE PRÉFACE DE HENRI PIRENNE

BRUXELLES

LIBRAIRIE NATIONALE D'ART ET D'HISTOIRE

G. VAN OEST & C^o

1910